

L'INFO-RESEAU

L'actu du Réseau Centres de Soins Faune Sauvage



© Céline Grisot/ Faune Alfort

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Loup gris, le regard du Réseau sur cette espèce politisée.....p.2
- Formation.....p.2
- Appels à contributions.....p.2

VEILLE BIBLIOGRAPHIQUE

- Réflexions éthiques et techniques sur la réhabilitation de la faune sauvage.....p.3

POUR LES MEMBRES.....P.7

LE P'TIT MOT

Il fait chaud, même très chaud un peu partout en France, et surtout dans les paysages bétonnés que nous avons façonnés, asséchés, fragmentés. Cela se traduit par des arrivées massives d'animaux en détresse et une saturation inédite des centres, même les plus grands. Ce sont donc des milliers d'animaux qui mourront cet été, faute de prise en charge adaptée, mais avant tout, faute de positions fermes de nos politiques publiques pour protéger le patrimoine naturel. A défaut de pouvoir remonter le moral de ses membres, le Réseau a souhaité les aider dans l'achat de matériel (climatiseurs, ventilateurs...) pour assurer le bien-être physique des équipes et des animaux en convalescence. Nous remercions chaleureusement l'AFdPZ pour leur soutien financier.

On vous souhaite quand même bonne lecture, Le RÉSEAU

LOUP GRIS,

le regard du Réseau sur cette espèce politisée

Bien qu'étant au cœur de problématiques complexes, sociétales et économiques, le Loup gris reste un animal endémique, appartenant au patrimoine naturel français.

A ce titre, le Réseau s'applique à rester neutre et factuel dans l'éventualité de sa prise en charge.

Nous sommes récemment intervenus pour demander au Ministère de l'Environnement d'intercéder sur le cas d'une louve capturée dans un piège destiné aux renards, en Seine-Maritime. Plusieurs solutions avaient été envisagées pour la gestion de ce cas complexe opposant plusieurs opinions.

Nous avons ensuite été consultés sur la possibilité de faire transiter la louve par un centre de soins, avant son placement en captivité dans un parc animalier.

Nous tenions à vous faire part, en toute transparence, de la position adoptée par le Réseau.

Ethiquement, nous ne pouvions approuver cette option pour deux raisons :

- l'animal ne présentait ni blessures, ni pathologies ou problème comportemental justifiant sa mise en captivité ;
- les animaux admis dans nos centres n'ont pas vocation à être conservés en captivité et doivent être relâchés (idéalement sur leur territoire d'origine).

Ainsi, il nous a paru évident que nous ne pouvions servir de caution à une décision motivée par l'émotion et la pression exercée essentiellement par des acteurs économiques.

En revanche, cela soulève à nouveau la question des compétences françaises actuelles sur cette espèce : si le nombre de centres pouvant pratiquer les premiers soins sur un Loup gris se comptent sur les doigts d'une main, ceux pouvant assurer sa réhabilitation en enclos sont encore moins nombreux. Nous en avons d'ailleurs profité pour rappeler à nos interlocuteurs que les autorisations de transport, d'ouverture et les certificats de capacités étaient, en général, refusés aux centres de soins pour cette espèce pour des raisons invoquées d'ordre politique et que, de fait, il existe aujourd'hui bien moins de solutions légales de prise en charge du Loup qu'il ne risque de se présenter de nécessités dans les années à venir.

Par ailleurs, nous aimerions avoir la certitude que les centres qui développeraient des infrastructures permettant la réhabilitation des individus de cette espèce ne soient en aucune manière victimes de pressions, comme c'est encore le cas pour les quelques dernières structures accueillant le Sanglier d'Europe (intimidations, menaces, endommagement des structures).

Quels que soient les désaccords, les professionnels des soins à la faune sauvage ne devraient en aucun cas subir de pressions politiques, cynégétiques ou économiques, qui n'ont pas leur place au sein de structures dédiées aux soins et la réhabilitation d'animaux déjà très impactés par nos activités humaines.

FORMATION

Les inscriptions pour une nouvelle promotion 2027 à la formation « **responsable de centre de soins de la faune sauvage non captive** » sont ouvertes et le resteront jusqu'au 31 août inclus.

➡ [Pour s'inscrire et télécharger le programme](#)

Cette formation diplômante, délivrée par les écoles vétérinaires et conçue par le Réseau, s'adresse à un public déjà connaisseur (soigneurs, bénévoles de longue date, porteurs de projets de création de centre de soins et vétérinaires).

Elle se déroule sur 1 année (147 h de formation, en distanciel ou en présentiel à Toulouse + 2 mois de stages dans 2 centres de soins différents).

L'objectif de cette formation est de permettre à nos équipes, dans les centres, d'avoir un socle de connaissances et de compétences plus uniforme, et une reconnaissance de la spécificité de leur métier par l'obtention d'un diplôme d'école vétérinaire.

APPEL À CONTRIBUTIONS

Nous souhaitons relayer un court formulaire (5-10 min) destiné aux centres de soins qui accueillent des martinets.

L'objectif est de mieux comprendre, à l'échelle européenne, comment les épisodes de chaleur, les orages et d'autres événements météorologiques extrêmes influencent le nombre de jeunes martinets recueillis dans les centres de soins.

Plus les centres participants seront nombreux, plus les résultats permettront de mieux comprendre les facteurs de risque pour ces espèces.

[Formulaire](#)

Plus d'informations [ICL](#)



© CSFL

Réflexions éthiques et techniques sur la réhabilitation de la faune sauvage

Un nouvel article a été publié dans le « Journal of International Wildlife Law & Policy » présentant une évaluation critique et interdisciplinaire sur la réhabilitation de la faune sauvage. Vous pouvez la consulter dans son intégralité [ICI](#) ou lire le résumé commenté que nous vous proposons ci-après.

Rappels des généralités

La réhabilitation consiste à restaurer le caractère sauvage d'un animal en lui permettant de recouvrer ses capacités physiologiques, comportementales, sociales et reproductives, le préparant ainsi à vivre en milieu naturel. Les efforts de réhabilitation des animaux sauvages dans leur milieu naturel dépassent le simple devoir moral d'aider les autres créatures ; ils visent à préserver la diversité génétique, à stabiliser ou à renforcer les populations naturelles et à réduire les déséquilibres écologiques causés par les activités humaines ou les épidémies. La réalisation de ces objectifs dépend de l'histoire naturelle des espèces, de leurs besoins spécifiques, de leur capacité de dispersion, de la conservation de leur habitat et des décisions prises lors de ces interventions qui nécessitent un cadre scientifique et éthique solide pour limiter les conséquences de ces interactions.

Dans ce contexte, l'éthique écologique énonce les principes moraux qui guident nos actions envers la nature, en privilégiant la réduction des souffrances, le maintien de la biodiversité, la protection des écosystèmes et la garantie d'un équilibre durable entre les activités humaines et la faune sauvage. À ce jour, le succès des réintroductions d'animaux sauvages (c'est à dire la survie à plus d'un an après la remise en liberté ou l'établissement d'une population viable à l'état sauvage) demeure limité en raison de coûts budgétaires élevés, d'une réhabilitation incomplète, de sites de réintroduction inadaptés, du retour des animaux dans les zones habitées, de la recapture d'individus ou de leur mortalité peu après le relâcher. Or, la gestion des espèces sauvages par le biais de programmes de réintroduction ou de remise en liberté d'animaux en détresse doit également tenir compte des souffrances potentielles causées par des facteurs tels que la manipulation, le stress, le transport, les changements environnementaux et les difficultés de survie. La durée de la réhabilitation n'est pas standardisée car la tolérance à la captivité varie selon les espèces et leurs comportements naturels (recherche de nourriture, utilisation des strates supérieures, déplacements quotidiens +/- longs et interactions sociales). L'état sanitaire des animaux et le choix du site de relâcher sont fondamentaux car les agents pathogènes présents chez les animaux relâchés peuvent provoquer des épidémies au sein des populations fauniques locales ou entraîner la mortalité des espèces introduites. Des maladies comme la tuberculose, la gale, la chlamydie, le virus de la maladie de Carré ou la chytridiomycose ont été transmises par des animaux relâchés, entraînant un déclin des populations. De même, l'immunosuppression induite par le stress ou l'absence d'immunité acquise

chez les animaux réhabilités peuvent compromettre leur survie à l'état sauvage, où certains microbes peuvent nuire à leur reproduction et à leur longévité. Par ailleurs, le risque potentiel de résistance aux antimicrobiens, le délai d'attente avant le traitement médicamenteux ou la présence de résidus chez les animaux réhabilités doivent être soigneusement évalués avant leur remise en liberté, afin de prévenir toute contamination de la chaîne alimentaire ou tout impact sur l'environnement.

Méthodologie et principaux constats de l'étude

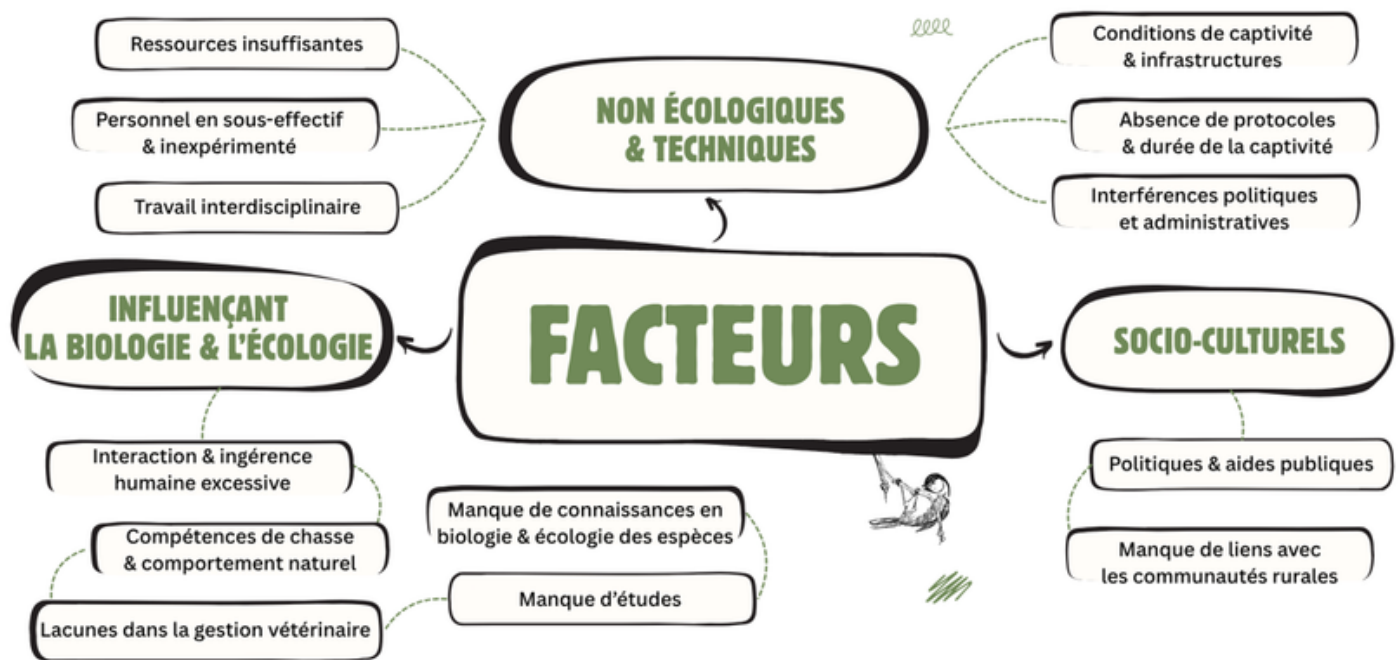
L'autrice a proposé un questionnaire visant à fournir des données empiriques sur les pratiques actuelles et les difficultés rencontrées. Une centaine de personnes travaillant dans le domaine ont répondu au questionnaire. Parmi elles, une soixantaine de vétérinaires ou techniciens vétérinaires en zoologie, une quinzaine de biologistes, 6 écologues et une vingtaine d'autres représentants (naturalistes, assistant forestier, ingénieur agronome, gestionnaire de centres de soins et soigneurs faune sauvage). Les répondants provenaient de 26 pays mais l'échantillon était relativement biaisé avec des personnes travaillant majoritairement en Amérique centrale et du Sud (les Colombiens représentaient un tiers des participants).

La plupart des participants avaient travaillé dans leur pays d'origine, tandis qu'une quinzaine d'entre eux avaient travaillé dans au moins deux pays différents.

Une cinquantaine de soigneurs avaient plus de 10 ans d'expérience dans le domaine, une vingtaine entre 5 et 10 ans, une trentaine entre 1 et 5 ans, et seulement une personne travaillait dans le milieu depuis moins d'un an.

Bien que certaines espèces accueillies puissent demander plus d'exigences en matière d'infrastructures et de suivi (primates, psittaciformes, grands carnivores) - le choix des sites de relâcher étant d'autant plus importants dans l'évitement des conflits de cohabitation avec l'homme - nos collègues sud-américains rencontrent globalement les mêmes difficultés que nous. L'autrice a également consulté la littérature disponible, et a volontairement écarté les études n'utilisant pas d'indicateurs de suivi post-relâcher, pour analyser les principales causes d'échecs rapportées. Ces derniers étaient plus importants chez les carnivores et les primates, ainsi que chez les accipitriformes, les psittaciformes et les strigiformes. Les échecs de réhabilitation chez les reptiles semblaient souvent liés à des facteurs anthropiques, aux conditions environnementales, aux schémas de dispersion des animaux, à la densité de population ou à la présence de congénères. Peu de cas ont été rapportés chez les amphibiens, probablement en raison du nombre réduit d'individus accueillis dans les centres de soins.

Voici un petit schéma résumant les principaux facteurs identifiés dans cette étude :



Le manque de financements

Concernant les aspects non-écologiques et techniques, les personnes interrogées ont souligné les contraintes financières comme le principal frein à la réhabilitation de la faune et au suivi post relâcher, le budget étant un facteur essentiel à la réussite des programmes de réhabilitation. Il est primordial de le rappeler avant même de poursuivre l'état des lieux et de considérer les recommandations de l'autrice car les études sur le sujet se suivent et se ressemblent mais si les constats sont souvent les mêmes, c'est certainement parce que la situation économique des centres non seulement ne s'est pas améliorée, mais s'aggrave avec l'augmentation des sollicitations de prises en charge. Des infrastructures vétustes, des enclos inadaptés, une capacité d'accueil dépassée (surpopulation des enclos due à des ressources limitées) et un équipement insuffisant ont été décrits.

La résolution de ces problèmes doit être accompagnée d'allocation budgétaire appropriée. De plus, cette enquête met en évidence le recrutement de professionnels inexpérimentés, un personnel mal formé et en sous-effectif. Dans certains cas, le remplacement des profils de biologistes et d'écologues par celui de profils vétérinaires, ou inversement, serait délétère. Un personnel complet et bien formé, où chaque rôle est clairement respecté semble nécessaire, le tout, en garantissant des ressources adéquates et des conditions de travail permettant de prévenir le syndrome d'épuisement professionnel et de fatigue compassionnelle.

Contexte politique & sensibilisation à l'Environnement

Des lacunes en matière de politique ont également été relevées par les répondants, qu'il s'agisse de manquements à la réglementation, de conflits d'intérêts gouvernementaux, de politiques imprécises, de négligence bureaucratique ou encore de divergences entre les entités impliquées. Or, l'autrice rappelle qu'une conservation responsable doit privilégier la nature par rapport à l'anthropocentrisme, la bureaucratie, l'animalisme, la pression médiatique, l'opinion publique ou les intérêts particuliers. Elle recommande aux centres de proposer des programmes d'éducation environnementale impliquant les citoyens en lien avec d'autres organisations ou entités gouvernementales, afin de promouvoir la conservation de la faune et de son habitat, ainsi que la conception de politiques publiques qui privilégient la conservation des populations et des espèces, plutôt que de se concentrer uniquement sur des cas individuels emblématiques. L'effort de conservation de la faune sauvage devrait reposer sur un cadre équilibré respectueux de la sensibilité individuelle tout en garantissant l'intégrité des populations et de l'écosystème. Cette approche soutient les objectifs de conservation à long terme sans compromettre les normes éthiques, ni céder au sentimentalisme. Selon l'autrice, il est important

de réfléchir aux causes profondes des actions humaines qui engendrent le besoin de sauvetage et de réhabilitation d'animaux, telles que commerce illégal d'espèces sauvages, braconnage, expansion industrielle, pollution, fragmentation, destruction des habitats et changement climatique d'origine anthropique.



L'autrice nous invite à nous interroger sur la véritable portée préventive et transformatrice de nos efforts : nous contentons-nous de justifier nos actions par des statistiques sur les animaux secourus et réhabilités ou mettons-nous la conservation proactive au cœur de nos efforts ?

Elle insiste également sur :

- l'absence de protocoles de réhabilitation, une mauvaise gestion nutritionnelle et dans certaines structures, le mélange d'animaux d'espèces différentes ayant entraîné des perturbations de la reconnaissance prédateur/proie, des comportements inappropriés et des interactions biologiques néfastes (ndlr : peu pratiqué dans nos centres français) ;
- la négligence des risques épidémiologiques dans la gestion conjointe d'espèces indigènes et exotiques, et la plus grande résistance des espèces exotiques, a également eu un impact négatif sur la faune sauvage locale dans les centres de soins répondant (ndlr : la grande majorité de nos centres français ont fait le choix de ne pas accueillir ou de ne pas soigner les espèces exotiques puisqu'elles ne peuvent pas être relâchées) ;
- l'interaction excessive des gestionnaires (découvreurs, soigneurs, vétérinaires...) avec les animaux entraînent des comportements néfastes, voire irréversibles, compromettant la survie et la réintégration écologique des animaux.

L'impact des interactions humaines dans le processus de réhabilitation

Sur ce dernier point, l'autrice distingue l'« apprivoisement » (quand les animaux deviennent dociles et confiants envers les humains), l'« habitude » (quand les animaux tolèrent des stimuli nocifs comme le bruit ou la présence humaine), l'« imprégnation » (quand certaines espèces élevées par l'homme s'attachent à eux comme à des figures parentales) et le « conditionnement » (quand les animaux développent des associations positives avec des événements spécifiques). Elle rappelle que malgré leurs définitions et conséquences distinctes, ces termes sont souvent mal compris ou utilisés de manière interchangeable, ce qui souligne la nécessité d'une meilleure clarification conceptuelle et d'une formation plus poussée. Elle décrit également d'autres attitudes de gestion entravant la réhabilitation – comme le « mascotisme » (quand les animaux sauvages sont traités comme des animaux de compagnie) et l'« anthropomorphisme » ou « humanisation » (quand les animaux sont traités comme des personnes, en leur attribuant des caractéristiques humaines) – constituent de graves violations éthiques. Tous ces mécanismes entravent le développement des animaux et induisent des comportements aberrants, une dépendance anthropique et des déficits cognitifs et sociaux rendant impossibles la survie et l'accomplissement de leur fonction écologique à long terme.

Selon elle, d'un point de vue éthique, minimiser l'influence humaine lors de la réhabilitation de la faune sauvage n'est pas seulement une bonne pratique technique, c'est un impératif moral. Le respect de la nature sauvage de l'animal, la garantie de son intégrité comportementale et la prévention des traumatismes psychologiques sont des composantes essentielles d'une gestion éthique de la faune sauvage. La science reconnaît aujourd'hui largement les animaux non humains comme des êtres sensibles, capables d'éprouver des émotions, d'apprendre et de nouer des relations sociales et environnementales complexes. Dès lors, un enrichissement environnemental régulier et adapté aux besoins spécifiques de chaque animal constitue une nécessité à la fois éthique et biologique, en particulier pour les espèces les plus évoluées phylogénétiquement. Elle alerte sur le fait que cette reconnaissance engendre souvent des tensions parmi les gestionnaires : certains privilégiant presque exclusivement le bien être animal, d'autres adoptant une approche plus utilitariste, plaçant la santé des écosystèmes au dessus des préoccupations individuelles. Poussées à l'extrême, ces deux perspectives risquent de compromettre les objectifs plus larges d'une conservation éthique. Un point sur lequel nous pouvons méditer individuellement pour affiner nos perceptions et ajuster nos protocoles de manière à tendre vers un juste milieu raisonnable.

L'autrice considère que des études d'écologie comportementale sont également nécessaires pour évaluer l'aptitude à la remise en liberté et suivre les performances post-relâchers, en veillant à ce que les animaux puissent survivre de manière autonome et remplir leurs rôles écologiques.



© CVFSE-Oniris

L'implication vétérinaire

D'autres rapports ont fait état d'erreurs vétérinaires graves. Seuls professionnels habilités à diagnostiquer l'état de santé des animaux, à établir des plans thérapeutiques et à prescrire des médicaments, les vétérinaires devraient également être formés sur les contraintes liées à la durée de convalescence et à la résistance au stress des espèces traitées. Connaître la biologie des espèces et adopter une approche globale – et non uniquement clinique – permet de prendre de meilleures décisions et d'envisager l'euthanasie lorsque cela s'avère nécessaire.

La gestion du relâcher

D'autres aspects essentiels à prendre en compte concernent le moment et le lieu des relâchers, en tenant compte de facteurs tels que la saisonnalité, les horaires, la proximité avec les routes et les zones habitées, la fragmentation de l'habitat, la familiarité avec le territoire et une gestion adéquate tout au long du processus (ndlr : ce qui devient un casse-tête tant le milieu continue de s'anthropiser de se fragmenter !).

L'étude de la capacité d'accueil des sites de relâchers est essentielle pour garantir que ces habitats puissent supporter les populations réintroduites au fil du temps, et un suivi post relâcher approprié est crucial pour déterminer le sort des animaux, sachant que les écosystèmes sont fortement interconnectés et que les modifications apportées à une partie du système peuvent avoir des répercussions en cascade. Autrement, le site devient non viable lorsque de nombreux individus sont introduits dans la zone et doivent se disputer des ressources limitées. Par conséquent, les relâchers massifs, surtout lorsqu'ils sont simultanés, peuvent avoir des conséquences néfastes tant pour les animaux nouvellement introduits que pour la dynamique de l'écosystème existant.

L'autrice soulève l'importance d'effectuer des tests de lignée génétique des populations afin de préserver la structure héréditaire et d'empêcher la contamination des génotypes indigènes dans les zones réceptrices. Ndlr : Sur ce point, outre les contraintes techniques et financières, il y aurait certainement un gros travail de concertation scientifique à faire au cas par cas, suivant les problèmes d'appauvrissement génétique identifiés pour certaines espèces (Cistude d'Europe, Lynx boréal...).

La production scientifique est également importante ; il convient de documenter les résultats de manière honnête, qu'ils soient positifs ou négatifs, afin de partager des connaissances précieuses.



© Johana ANTONELLI / LPO PACA



Installation d'un piège photo en volière © LPO PACA

Les recommandations de l'autrice rejoignent inévitablement celles du Guide des bonnes pratiques du Réseau.

Elle préconise la tenue de registres précis et complets incluant l'état de santé, les progrès en matière de réhabilitation biologique, ainsi que les résultats obtenus avant et après la réhabilitation, ce que nous encourageons en développant notamment des outils de gestion des données harmonisées.

Si selon elle, la méthodologie de travail doit reposer sur des principes écologiques fondamentaux et des études scientifiques, et non sur des improvisations subjectives, il nous faudra bien du temps – et du talent – pour nous constituer une base de données qui ne soient pas empiriques.

En attendant des moyens financiers nous permettant de conduire des études solides sur lesquelles nous appuyer, le Réseau continuera à centraliser les retours d'expériences et favoriser leurs partages.

Ainsi, nous en profitons pour réitérer notre appel à contributions, qu'il s'agisse d'articles à (co)écrire dans cette lettre d'informations, de propositions d'interventions lors de nos webinaires ou simplement de partages spontanés qui pourront être archivés ou diffusés aux collègues. Par ailleurs, nous vous invitons dès à présent à vous inscrire pour les rencontres nationales que nous organisons les 5 et 6 décembre 2026 et qui se tiendront au Muséum de bourges (événement réservé aux professionnels des centres de soins).

➡ [Plus d'infos sur l'évènement.](#)